



COMBAT OUVRIER

Journal communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe.

Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe.

Pour la reconstruction de la IV^e internationale.

Paraît toutes les 2 semaines - SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2016 - n° 1161

PRIX : 1 €

ÉDITORIAL

Face à la criminalité quotidienne, impliquons-nous !

Braquages quotidiens, meurtres, vols, viols, kidnappings, attaques à domicile, sur les routes, au distribank, délinquance tous azimuts, s'accroissent dangereusement. Plus en Guadeloupe qu'en Martinique, mais partout elle gagne quand même du terrain. Certains commerçants en sont à leur énième braquage. La population victime au quotidien commence à en avoir assez.

Les causes ? Tout le monde les connaît ! Le chômage endémique, plus de 60% chez les jeunes, le désespoir, les inégalités. Sur nos petites îles, d'insolentes richesses côtoient la pauvreté la plus criante. De petits châteaux côtoient des quartiers misérables.

Ceux qui dirigent aussi le savent ! Ils réclament plus de policiers et de gendarmes. Certains, comme Ary Chalus, ou Jacques Bangou menacent de descendre dans la rue avec la population. C'est bien de le dire, et c'est assez rare de la part des politiciens de faire appel à la population pour être souligné. Mais ce serait encore mieux de le réaliser, et encore bien mieux de réclamer des milliers d'emplois réels correctement payés plutôt qu'uniquement plus de gendarmes, de policiers et de prisons.

Cela dit, la population ne peut se contenter de la bonne volonté des politiciens. Il vaudrait mieux qu'elle ne compte que sur elle-même. Certaines personnes à Sainte-Rose et ailleurs ont déjà constitué des comités de quartier et de surveillance des voleurs et délinquants. Il faudrait que ces initiatives se multiplient partout. Et c'est loin d'être le cas. La dégradation de la vie économique et sociale a fait dispa-

raître petit à petit le bon voisinage, l'entraide, le souci de l'autre. L'individualisme va grandissant. Ce n'est que lorsque l'odeur de la maison inconfortable que l'on y découvre le cadavre de son voisin. C'est sur une telle dégradation des rapports humains que peut fleurir aussi bien la délinquance. L'individualisme, l'égoïsme, constituent un très bon terreau contre les luttes collectives de la population autant dans les entreprises que dans les quartiers. Les patrons et ceux qui dirigent se félicitent de la division qui existe parmi les travailleurs, et au sein de la population. Ils font tout pour l'exacerber. Diviser pour régner a toujours été la devise des puissants contre les dominés.

Renouer le contact entre voisins, déjà discuter entre soi, mettre en pratique quelques principes simples, tels que jeter un œil sur la maison du voisin en cas d'absence, accroître la vigilance collective etc. Et de ces rapports pourraient alors naître bien d'autres idées.

Certains politiciens qui soutiennent en partie de telles initiatives aimeraient, eux, qu'elles se fassent sous leur contrôle. Mais non, ces regroupements ou comités doivent rester totalement indé-

pendants. Il ne faut pas faire le travail des politiciens. Il faut que la population le fasse pour elle-même. La seule politique qu'elle aurait intérêt à ajouter à ces initiatives populaires serait de grossir ses propres rangs pour manifester et exiger des milliers de vrais emplois d'urgence, immédiatement et correctement payés pour la jeunesse.

Oui, il faut renouer avec les traditions de solidarité et d'entraide dans les quartiers, commencer par se parler au lieu de se regarder trop souvent en « bistankwen », « gadé en bène » « an ba kal à zié » (de travers, sous les paupières). Des comités de vigilance populaires peuvent être une protection contre la délinquance. Mais ils peuvent aussi élever une prise de conscience beaucoup plus large, que cette société telle qu'elle est actuellement ne va pas bien, qu'il faut la changer, que la population peut la changer. Comment ? Avec quels moyens ? En parler au sein de la population ouvrira des réponses. Certes, ce n'est pas cela qui éradiquera la délinquance dans les jours qui viennent. Mais les réponses efficaces et les vrais changements viendront toujours de la force collective des travailleurs et de la population.

Martinique : Grève des ouvriers agricoles de l'habitation Thébault



LIRE p. 2

Guadeloupe : Les grévistes de Capesterre-Belle-Eau ont gagné

LIRE p. 3

Guadeloupe : Fin de la grève à Biométal

LIRE p. 5

Haïti : L'ONU reconnaît sa responsabilité dans l'épidémie de choléra

LIRE p. 5

Martinique

Habitation Thébault : les ouvriers agricoles en lutte

Depuis le 12 août la vingtaine de salariés que compte l'habitation Thébault à Pain-de-Sucre, Sainte-Marie, sont en grève. Le mouvement a démarré pour exiger que leur salaire du mois de juillet leur soit versé.

Mais les ouvriers sont aussi mobilisés contre les retards répétés du paiement des salaires et l'attitude méprisante de leur patron, Félix Fixy.

Ils dénoncent aussi leurs conditions de travail scandaleuses et l'arrogance du directeur de l'exploitation M. Moncoque.

Quant au Code du travail et à la Convention Collective des Exploitations Bananières de Martinique, ils ne sont ni respectés ni appliqués. La plantation, le hangar, le matériel, sont dans un état

lamentable. La présence de serpents n'est pas rare.

Une première réunion de négociation s'est tenue le 18 août à la direction du travail, en présence de la représentante de la CGTM (Confédération générale du travail de Martinique). Fixy soi-disant absent de l'île a répondu par téléphone. Durant toute la négociation il n'a rien cédé.

Le mardi 30 août, les grévistes ont érigé un barrage sur la route à la croisée Pain-de-Sucre pour informer les habitants du quar-



Des ouvriers agricoles en action

tier, l'opinion publique et la presse de leurs mauvaises conditions de travail, en distribuant des tracts sur leur situation. Quelques jours plus tard, la direction a fini par verser les salaires du mois de juillet. Mais toujours rien concernant le sa-

laire du mois d'août ni leurs revendications.

Les ouvriers ne l'entendent pas ainsi. Ils ont décidé de mener de nouvelles actions pour faire céder la direction.

Guadeloupe

Fin de la grève à Biométal

Dans cette entreprise qui compte 58 salariés, la grève commencée le 29 juillet 2016 pour réclamer l'arrêt des licenciements aura duré un mois.

Un accord de fin de conflit a été signé le 29 août après plusieurs séances de négociation. Les principales revendications étaient l'arrêt des licenciements (9 postes), l'arrêt de la sous-traitance et l'amélioration des conditions d'hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail. Les différentes séances de négociation ne donnaient aucun ré-

sultat et les salariés ont dû durcir leur mouvement. La direction a assigné le 17 août les deux syndicats qui ont appelé à la grève, à savoir la CGTG et l'UGTG et les délégués du personnel. Les juges n'ont pas hésité à condamner les deux syndicats et les délégués du personnel à la somme de 5 000 euros sous astreinte par personne et par infraction cons-

tatée sous prétexte de violation de la liberté du travail. Les délégués du personnel ont été condamnés à une astreinte de 500 euros par jour et par personne et infraction constatée pour l'enlèvement des objets qui encombraient l'entrée de l'entreprise et 2 000 euros au titre de l'article 700. Les négociations ont été entreprises le 18 août et l'accord signé le 29. Les grévistes n'ont pas obtenu l'arrêt des licenciements mais par leur mobilisation ils ont obtenu une augmentation des indemnités de départ qui passe de 4 mois à

8 mois. Pour l'instant, il y a sept candidats au départ volontaire. La direction s'est engagée à ne pas procéder à des licenciements dans les catégories du personnel de production et des agents administratifs, à ne pas donner de suite au jugement et à renoncer à des poursuites ou sanctions en rapport avec la grève.

Sans leur lutte, les grévistes n'auraient pas pu préserver deux emplois ni améliorer les conditions financières des indemnités de départ. Ce qui est loin d'être négligeable.

Rentrée scolaire : toujours moins de moyens pour les élèves

Comme chaque année, en Martinique comme en Guadeloupe, la rentrée se fera avec moins de professeurs : 35 postes ont été supprimés dans les collèges et les lycées de chaque académie.

L'administration justifie ces suppressions par une baisse du nombre des élèves. Pourtant, les classes sont de plus en plus surchargées. En lycée, il y a fréquemment 32 élèves par classe, voire plus. En fait, les services

académiques prévoient volontairement un nombre d'élèves plus bas que la réalité. À la rentrée, ils corrigent ces prévisions falsifiées, et recréent en catastrophe les classes qui sont nécessaires.

En Guadeloupe, dans la commune de Sainte-Anne où il y a deux collèges, il a fallu ouvrir quatre classes de sixième en plus. Une erreur de prévision d'une centaine d'élèves pour une seule commune, c'est quand

même gros ! Les rectorats vont recruter, comme chaque année, des centaines de professeurs contractuels pour « boucher les trous ». Et parfois, les élèves doivent patienter pendant des mois pour avoir un professeur dans chaque matière.

De nombreuses options sont aussi menacées de disparition, dont le créole, la nouvelle réforme du collège servant de prétexte à diminuer encore les

moyens. À terme, on risque d'aboutir à un système à deux vitesses : certains collèges pourront encore proposer une offre variée aux élèves, tandis que d'autres ne proposeront plus que le strict minimum. Pour que tous les élèves aient une chance de réussir, et en particulier les plus pauvres, il faut en finir avec la baisse continue des moyens dans l'Éducation !

Les grévistes de Capesterre ont gagné

La grève des agents communaux de Capesterre Belle-Eau s'est terminée après quatre mois de lutte intense. En effet, le 27 avril 2016 ces agents se sont mobilisés pour l'application pleine et entière d'un protocole d'accord signé le 22 mai 2015 avec le maire Joël Beaugendre. Eh bien ! Un an après, les agents sont retournés au combat pour obtenir leurs droits.

Le protocole de 2015 prévoyait d'augmenter le quota horaire à 28 et 35 heures pour les agents des écoles, du service technique et de la caisse des écoles, de revaloriser les tickets restaurant ainsi que les régimes indemnitaires, de reconstituer les carrières des agents, de réviser les actions de formation pour ceux de la caisse des écoles. Les grévistes demandaient aussi l'amélioration de l'organisation des services, le respect de l'exercice du droit syndical, des conditions d'hygiène, le renouvellement du parc automobile, l'arrêt de tous harcèlements et discriminations.

Cependant pour négocier il faut être deux. Le maire Beaugendre à l'attitude hautaine, disparaissait... et laissait les agents dans

l'attente. Même certains de ses adjoints et conseillers municipaux n'ont pas apprécié son attitude et souhaitaient que la grève se termine. Mais le maire accuse le syndicat dirigeant de la grève, l'UTC-UGTG, de vouloir couler la commune... Il a fallu un mois pour qu'une négociation se tienne et ensuite plus rien, le maire disparut de nouveau. Un mois encore, un médiateur fut nommé, Georges Calixte. Les négociations reprirent, deux points du protocole furent négociés, il restait encore 11 points. Et plus rien.

Mais les agents ne désespérèrent pas et passèrent à l'offensive par des actions rudes comme le blocage de l'antenne du CASBT, une manifestation dans la ville et

le blocage du rond-point à l'entrée de la ville.

La lutte menée par les agents a finalement eu un dénouement positif, avec la signature d'un protocole d'accord le 26 août. Ils ont quasiment tout obtenu.

Tous les agents accèdent au quota horaire de 28 h minimum ; des agents du réfectoire obtiennent 30 ou 35h, les agents proches de la retraite se voient affecter 35h. Le carnet de tickets restaurant passe de 12 à 20 tickets de 7 € dont la moitié payée par la commune. Sur ce point la revendication était de 20 tickets à 8 € dont 5 € payés par la commune.

L'accord met aussi en place une commission pour corriger les anomalies administratives et fi-

nancières reconnues dans la gestion de carrière de certains agents. Il prévoit de régulariser la situation des agents lésés : indemnités et affectations. Un plan de formation des agents est mis en place. En ce qui concerne le paiement des jours de grève, en réalité les grévistes ont pu être payés pendant la grève. Seul le dernier mois n'a pas été payé. C'est que le maire, au départ, ne voulait payer que les travailleurs qu'il croyait non grévistes. Mais les grévistes sont parvenus à se faire payer aussi. Bien joué !

L'enseignement de cette grève c'est la détermination des agents communaux ! Un exemple pour tous les travailleurs.

Réunion publique de Combat Ouvrier

Vendredi 28 octobre à 18h 30, salle Rémy Nainsouta à Pointe-à-Pitre

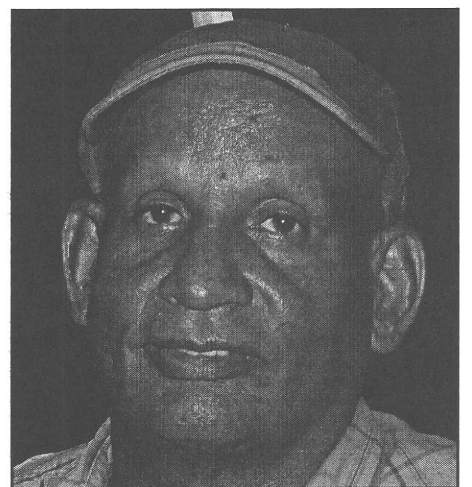
Thèmes : « Il y a 50 ans la révolution hongroise » et « Face aux prochaines élections, quelle politique pour les travailleurs et les classes populaires ? »

La réunion sera suivie d'un débat. Venez nombreux !

Soutenons Gérard Quidal !

Le mercredi 14 septembre, Gérard Quidal est à nouveau convoqué au tribunal de Pointe-à-Pitre, à 8h. Quidal est un militant de l'UPLG (Union Populaire pour la Libération de la Guadeloupe) et c'est l'un des principaux animateurs de la radio indépendantiste *Radjo Tanbou*. Cette radio donne la parole à tous ceux qui se mobilisent contre les injustices, et qui ont rarement accès aux médias officiels. Gérard Quidal est con-

voqué devant les juges pour s'être mal garé alors qu'il accompagnait sa mère chez le médecin, lors de l'épidémie de chikungunya en 2014. C'est complètement anormal de se retrouver au tribunal pour une telle peccadille. En réalité, les autorités cherchent certainement à intimider en Quidal un militant qui dérange. Le 14 septembre, soyons nombreux à le soutenir ! **Tous à 8h au tribunal de Pointe-à-Pitre !**



Martinique

Le 15 septembre, mobilisons-nous pour la défense de nos intérêts! (Appel de la CGTM)

La Confédération générale du travail de la Martinique appelle à reprendre la mobilisation. Elle appelle les travailleurs à se mobiliser le 15 septembre, comme en France.

Nous citons ci-dessous une partie de son tract :

"Nous appelons la population laborieuse à prendre l'offensive.

... nous invitons la population laborieuse, les jeunes, les chômeurs, à se préparer à continuer à exiger :

-Le retrait de cette loi, imposée de façon anti démocratique, contre l'avis de la population, avec le 49-3 !

- une revalorisation conséquente des salaires, des pensions et des

minima sociaux,

- des embauches pérennes dans tous les services publics

- le remplacement des départs à la retraite

- des budgets conséquents pour tous les services publics ; santé, éducation, transport, poste

- des transports collectifs gratuits et fonctionnels

Alors à nous salariés, du privé comme du public, jeunes et privés d'emploi de nous faire entendre dans les entreprises et dans la rue ! »

Combat Ouvrier se joint à cet appel et demande à ses camarades et sympathisants de participer à la mobilisation.

Il y a 50 ans, le cyclone Inès

Lorsque le 27 septembre 1966 le cyclone Inès frappa la Guadeloupe, faisant 33 morts, il s'abat-tait sur l'océan de misère qui régnait dans ces années-là. Pointe-à-Pitre et ses quartiers environnants étaient constitués très largement de petites cases en bois habitées par une majorité de gens qui touchaient des salaires de misère. La ville fut détruite aux trois quarts. Malgré le fait que 1966 a vu les premières prévisions de cyclone par satellite,

peu de gens en Guadeloupe ont été suffisamment informés pour s'organiser contre Inès. Résultat : 27 morts plus six autres personnes décédées peu après suite à leurs blessures. Les plantations de banane ont toutes été détruites et celles de canne le furent de plus de la moitié. Si l'on en croit les documents officiels ces dévastations ont moins coûté aux gros planteurs, en contact avec le gouvernement et bien indemnisés, qu'aux ouvriers

agricoles jetés au chômage. Sur le moment, des magasins ont été envahis par la population affamée. La colère était grande et la Guadeloupe mit du temps à se remettre de ses blessures. Les violentes manifestations populaires de Basse-Terre en mars 1967 et le massacre de mai 67 par les troupes coloniales lors d'une grève des ouvriers du bâtiment trouvent une partie de leurs racines dans le cyclone Inès.



La « une » de *France-Antilles* du 30 septembre 1966, trois jours après le passage d'Inès

Martinique

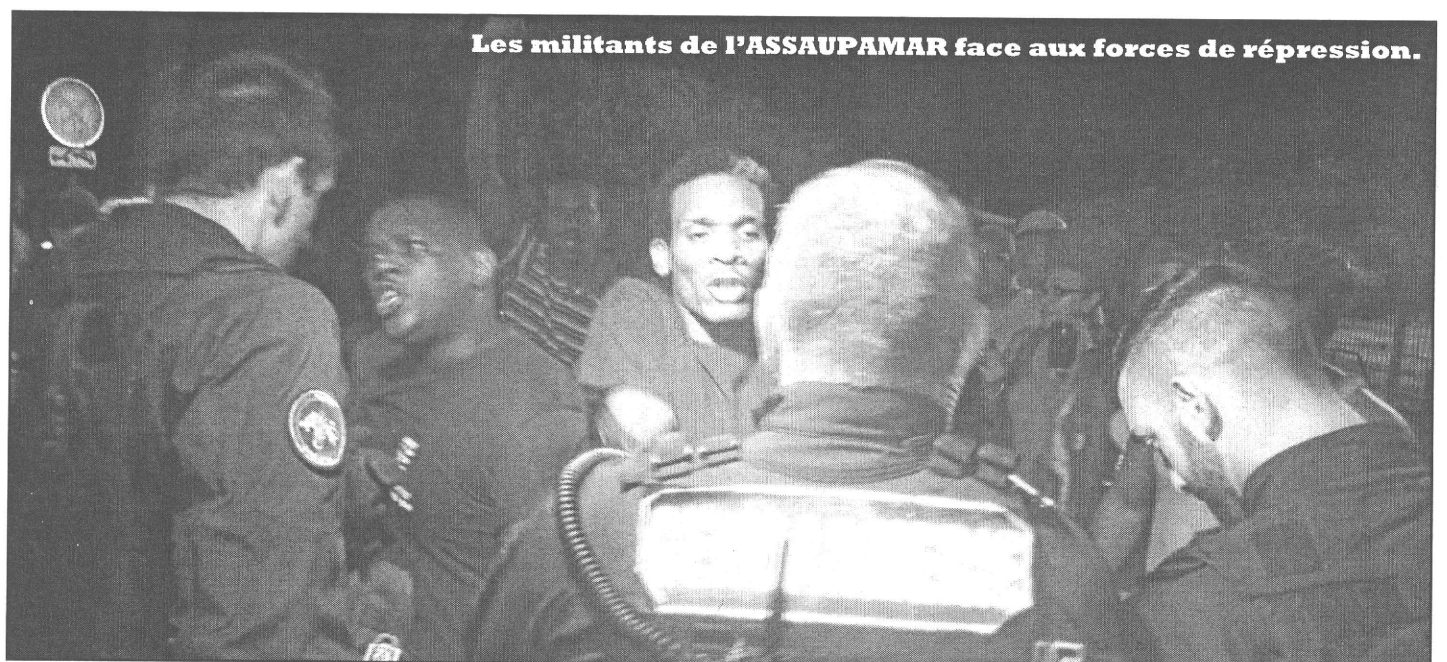
Centrale Galion 2 : L'ASSAUPAMAR dénonce la pollution

Depuis plusieurs semaines, les militants écologistes de l'Assaupamar (Association pour la sauvegarde du patrimoine martiniquais) et des militants de Noupèp la avec Marcellin Nadeau (maire indépendantiste du Prêcheur) entendent alerter la population sur les risques sanitaires et environnementaux de la future centrale thermique GALION 2 et empêcher sa mise en service.

Le principal mis en cause, Albioma, reste muet. Cette grosse société capitaliste n'est pas gênée d'annoncer dans son dernier rapport « développement durable 2015 » qu'elle fonctionne avec « un comité de la responsabilité sociétale de l'entreprise » et qu'elle construit un « dialogue ouvert et régulier » avec les différentes parties. La réalité est tout autre.

Elle n'apporte pas de réponse sur les problèmes relevés par l'association écologiste. Rien sur les risques sanitaires venant des rejets accrus de particules fines dans l'air se répandant largement sur les terres vu la localisation de l'usine. Rien sur le pompage et le réchauffement important de la rivière du Galion, ni sur l'intérêt réel d'une centrale aussi importante alors même que la ressource locale en bagasse est très limitée et qu'il sera nécessaire d'importer à tout-va du combustible sous forme de granulés de bois.

Comme toute société capitaliste, ses projets sont ceux qui font fructifier son capital et rapportent à ses actionnaires des profits sonnants et rébuchants. La place de l'environnement, des intérêts et de la santé de la population, ne sont certainement pas sa priorité, pas plus qu'une soi-disant « éthique ».



La société Albioma (ancienne Séchilienne-Sidec)

C'est un gros groupe capitaliste privé. Après le choc pétrolier dans les années 80, il s'est spécialisé dans la production d'énergie alternative au pétrole en augmentant les performances techniques et environnementales d'utilisation du charbon en l'associant à la biomasse (résidus d'origine agricole) et notamment à la bagasse (résidu de la canne à sucre, après extraction du sucre). Le Groupe français coté en bourse est implanté en France, à la Réunion, en Guadeloupe, au Brésil. Placé sur un secteur porteur, celui de l'écologie industrielle et du développement du-

nable, bénéficiant de contrat de rachat de l'électricité produite par EDF et de subventions pour ses investissements, comme le CICE (crédit d'impôt), il affiche très clairement de grosses ambitions de développement et de profit pour ses actionnaires.

La centrale Galion 2 elle, est construite par Albioma Galion. Il s'agit d'une filiale d'Albioma et de la COFEPP, holding du groupe Bardinet spécialisé dans la production et la fabrication de spiritueux en Martinique, actionnaire des sucreries de Martinique et Guadeloupe et propriétaire de plusieurs distilleries

importantes de l'île.

Le combustible utilisé devrait être la bagasse durant la récolte sucrière (soit à peine 10% des besoins), et des granulés importés de résidus de bois pour le reste de l'année. Par ailleurs elle devrait permettre de mettre fin au fonctionnement de l'actuelle chaudière de l'usine Galion hautement polluante. D'après Albioma, les importations d'hydrocarbures pourraient donc être diminuées. Il est donc justifié d'exiger le maximum de clarté de la part de l'entreprise Albioma comme de la part des pouvoirs publics qui la soutiennent.

L'État vole au secours de la société capitaliste Albioma

La population de Martinique a pu assister à travers la presse et les télévisions au bras de fer qui a opposé les militants de l'Assaupamar (Association pour la sauvegarde du patrimoine martiniquais) et le préfet de Martinique.

Ces militants voulaient alerter l'opinion publique du danger que représente la construction de l'usine Galion 2 de production d'électricité. L'opposition de l'association écologiste ne date pas d'aujourd'hui. Dans un premier temps elle s'est opposée à la mise en place de cette usine qui devait fonctionner au charbon et qui allait polluer l'atmosphère. Finalement, suite à ces actions un arrêté préfectoral de mars 2014 avait conduit Albioma à revoir son projet et retirer

l'utilisation du charbon de son projet. Albioma a créé un autre projet, mais cette fois avec de la biomasse résiduelle (bagasse de l'usine du Galion, troncs de déchets verts et forestières etc...). Mais l'Assaupamar a de nouveau tiré la sonnette d'alarme : le fonctionnement de cette usine dégagera dans l'air des particules fines source de cancer pour la population environnante, d'autant plus que ces particules seront exposées au vent d'Est et dispersées dans la nature.

Apprenant que des machines destinées à l'usine de Trinité seraient débarquées sur le port, les militants de cette association avec le soutien du maire du Prêcheur Marcellin Nadeau et de son groupe politique Noupèp la, (nous, le peuple) se sont opposés à la sortie du port du convoi de matériel dans la nuit du 23 août.

Il ne s'est pas agi pour le préfet de négociier quoi que ce soit avec les manifestants. Sa mission a été, dans un premier temps, de donner l'ordre aux forces de répression d'intimider les manifestants qui avaient érigé un barrage à la sortie du port, pour dégager les lieux.

Lors de la deuxième mobilisation, dans la nuit du jeudi 25 août, des policiers et des gen-

darmes mobiles armés jusqu'aux dents ont carrément chargé les manifestants, traînant par terre certains d'entre eux à coup de poings et de pieds afin de dégager la sortie du port et de permettre au convoi escorté par une dizaine de camions de la gendarmerie de se diriger vers Trinité.

Cette brutalité opérée par l'État sur ordre du préfet a choqué plus d'un dans la population. Quant aux autorités politiques, la CTM et autres, elles se sont montrées impuissantes face à l'État et au donneur d'ordre, le capitaliste d'Albioma.

Quand il s'agit de défendre les intérêts politiques et économiques des capitalistes locaux ou étrangers, l'État sait se mettre à leur service.

Haiti

Choléra en Haïti, l'ONU reconnaît sa responsabilité

Avec 500 cas de choléra chaque semaine, la population d'Haïti affronte une épidémie majeure. La population n'avait pas connu le choléra durant le 20^{ème} siècle jusqu'au tremblement de terre de janvier 2010.



Manifestation dans les rues de Port-au-Prince le 15 octobre 2015.

C'est en octobre 2010 qu'un contingent de soldats népalais de la Minustah (Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti) a contaminé le fleuve Artibonite en y déversant des selles souillées par les germes.

Le chaos sanitaire aggravé par le séisme a favorisé une propagation fulgurante de la maladie qui a atteint 250 000 personnes en 2011 et dont 4 700 décédèrent. Aujourd'hui le nombre de personnes ayant été touchées dépasse 800 000 dont plus de 10 000 sont décédées. Le cholé-

ra a frappé la population pauvre qui n'avait pas accès à l'eau potable, aux sanitaires, en particulier ceux qui vivent dans des bidonvilles démunis de toute hygiène.

L'ONU qui avait toujours nié l'implication de la Minustah dans le début de l'épidémie, a déclaré à mots couverts qu'ils étaient impliqués dans le foyer initial du choléra. Les familles des victimes attendaient cette reconnaissance des faits en espérant qu'il y aura des retombées juridiques. Cette reconnaissance

honteuse de l'ONU n'engendre toutefois pas pour le moment une amélioration de la lutte contre le choléra.

La salubrité publique est aussi une catastrophe entretenue par les gouvernements successifs qui n'ont jamais développé un réseau d'eau potable, des structures d'hygiène ou de santé publique. Depuis le début de l'épidémie ce sont en majorité des ONG (Organisations non gouvernementales) qui ont soigné les patients et ralenti la propagation de l'épidémie. La préven-

tion du choléra passe aussi par la construction de structures sanitaires donnant accès à l'eau à l'échelle du pays et surtout dans les quartiers populaires, les bidonvilles et les zones rurales, ce qui n'est pas prioritaire pour le gouvernement. Ce dernier est au service des possédants, qui sont ceux qui bénéficient des rares actions menées.

La population laborieuse sait qu'elle ne peut compter que sur elle-même pour lutter contre le choléra.

Loi sur l'égalité réelle : un subterfuge

Le projet de loi sur l'égalité réelle prétend égaliser les droits et réduire les écarts de développement entre la France hexagonale et les Régions et Territoires d'Outre-mer.

Mais l'objectif essentiel de ce type de loi est surtout de satisfaire les intérêts du patronat en lui accordant de nouvelles aides publiques. La classe laborieuse ne doit se faire aucune illusion sur cette loi. Par égalité réelle, le gouvernement tente notamment de revoir à la baisse la prime de vie chère des fonctionnaires et de certaines catégories de travailleurs dans les départements et les collectivités d'Outre-mer.

Le projet de loi dit d'égalité réelle est un projet de la droite sarkozyste porté par Patrick Karam. Hollande et Lurel l'ont repris à leur compte.

Victorin Lurel fut chargé de faire un rapport. C'est sur cette base qu'a été rédigé ce projet de loi sur l'égalité réelle. Les gouvernements pensent ainsi réaliser des économies sur le dos des travailleurs, soit 300 millions d'euros dès la première année de son application, puis 70 à 80 millions chaque année. Ce rapport ajoute que les majorations de vie chère *«ont un caractère inflationniste, tirent à la hausse les salaires du privé, pèsent sur la compétitivité des productions locales (le tourisme par exemple)»*. Par contre les milliards de subventions au patronat, eux, évidemment, ne causeraient aucun dégât à l'économie.



Lors de la grève générale « pour l'égalité réelle » à Mayotte, en avril 2016

Le projet de loi est une attaque sur les salaires plus élevés afin de baisser l'ensemble des revenus des salariés. Le texte sera présenté le 4 octobre devant le Parlement.

La grève récente des travailleurs du Crédit Agricole en Guadeloupe a montré que les travailleurs savent se battre contre ces attaques. Souhaitons qu'elle ne fût qu'un avertissement augurant d'une rentrée sociale combative pour l'ensemble des travailleurs.

Internet, nouvelle démocratie... virtuelle ?

L'ex ministre Pau-Langevin avait déclaré avec force lancer une consultation populaire jusqu'au 9 septembre, afin que les *«Ultramarins définissent et avancent des propositions sur l'égalité réelle»*. Certains s'attendaient à un référendum populaire, qui certes, n'aurait sans doute rien changé... Mais non, vous n'y êtes pas : cette consultation n'est en fait rien d'autre qu'une consultation... sur Internet, entre mille autres, comme le choix de tel ou tel dentifrice ou pâtes alimentaires.

George Pau-Langevin, nouvelle ex-ministre

La ministre des Outre-mer a annoncé sa démission officiellement «pour des raisons personnelles», après avoir occupé ce poste pendant plus de deux ans.

George Pau-Langevin aura surtout été une exécutante fidèle de la politique de François Hollande, qui est à la botte des capitalistes. Il n'y a jamais d'argent dans les caisses de l'État pour répondre aux besoins des travailleurs ou des chômeurs. Mais quand les patrons de l'Outre-mer tapent du pied, ils obtiennent aussitôt satisfaction.

Le gouvernement a augmenté le montant des aides publiques destinées aux entreprises. En 2016, sur les 2 milliards d'euros du budget alloué à l'Outre-mer, les cadeaux en tout genre (allègements fiscaux et exonérations des charges patronales) ont représenté 54% soit plus de 1,150 milliard d'euros.

La Guadeloupéenne partie, c'est la Réunionnaise Ericka Bareigts,

jusque-là secrétaire d'État à l'égalité réelle (en fait l'inégalité réelle) qui devient ministre des Outre-mer.

Une politique au service des riches

L'origine et la couleur de ces notables d'Outre-mer servent de caution aux gouvernements de gauche et de droite pour faire croire qu'ils tiennent à ce que la diversité de la population française soit représentée. Mais ils sont bien au service des plus gros possédants. Car ce sont les riches békés des Antilles, descendants des vieilles familles esclavagistes, ou les Chateaux-vieux et autres Apavou, milliardaires de la Réunion, qui sont tous parmi les principaux protégés des gouvernements français.



Pau-Langevin et Lurel : la « diversité » au service des riches.

la fin des FARC ? La fin de la guérilla ?

Après 52 ans d'un conflit armé qui a fait des centaines de milliers de morts, le gouvernement colombien a conclu un accord avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC).

La création des FARC remonte à 1964. Le Parti communiste et le parti libéral colombien voulaient obtenir des réformes sociales et en particulier le partage des terres. Mais les grands propriétaires terriens et l'État colombien ont tout fait pour écraser cette revendication. La répression et la terreur d'État durèrent dix ans et firent environ 400 000 morts. Mais les militants appuyés par une partie des paysans formèrent des groupes armés d'autodéfense. En 1964, ils se réorganisèrent en une petite armée paysanne, qui deviendra les FARC, sous le contrôle du Parti communiste colombien. En quelques années, le groupe a gagné le contrôle de zones entières dans la campagne. De 2 000 combattants en 1982, elles

sont estimées à 20 000 aujourd'hui. Dans les régions sous leur contrôle, les FARC lèvent des impôts sur les paysans et leur assurent une certaine protection sociale. Dans les années 1970, avec le « boom » de la production de cocaïne, la Colombie devient le premier pays producteur. Les FARC y voient un nouveau moyen de financement, plus lucratif. L'objectif révolutionnaire des FARC passa au second plan. La préoccupation des chefs de la guérilla n'était plus d'améliorer le sort des couches pauvres de la paysannerie mais de préserver leur mainmise sur les territoires conquis par la guérilla et sur le narcotrafic. Le récent accord de paix devrait mettre fin à cinquante-deux ans de guerre civile avec un bilan de près de 500 000



Le président colombien (à gauche) et le commandant des Farc (à droite) se serrent la main avec Raul Castro (au centre) le 23 septembre 2015 à La Havane.

morts, 45 000 disparus et 6,9 millions de déplacés. Selon les Nations unies, les paramilitaires armés par les classes dirigeantes ont fait plus de dégâts que les FARC. Ils seraient responsables de 80% des assassinats de civils. Mais cet accord de paix, si tant est qu'il sera respecté, ne mettra pas fin forcément à la guérilla sur le territoire colombien. L'Ar-

mée de libération nationale (ELN), un groupe de guérilla créé en 1962 est encore actif et compte environ 4 000 membres. Un autre groupe de guérilla : l'Armée populaire de libération (EPL), apparu en 1967 comptait environ 500 membres au milieu des années 2 000 et existe encore.

Brésil

Dilma Rousseff destituée

Dilma Rousseff, la présidente du Brésil, a été destituée par la majorité du Sénat pour avoir masqué le déficit public. Elle était déjà soupçonnée de corruption dans l'affaire Petrobras, un groupe pétrolier public. Des fonds publics ont été versés à cette société au cours de marchés dans le BTP. Ces transactions ont été faites en échange de pots

de vin versés à des partis politiques. Tous ces trafics ont élargi le pouvoir et « le Parti des travailleurs ». Ce parti créé par l'ancien président Luiz Ignacio Lula Da Silva était arrivé au pouvoir grâce au soutien de la majorité de la population. Lula avait pris des mesures sociales en faveur des plus démunis dans un contexte de prospérité écono-

mique. C'est Dilma Rousseff qui lui a succédé en 2011. Mais la crise a frappé le pays et mis en difficulté la population. Le Brésil s'est déclaré en faillite. La corruption au sommet de l'État qui touche également le Parti des travailleurs a rendu Dilma Rousseff impopulaire. Pour ceux qui faisaient confiance à ce parti, la désillusion est profonde. Lors du

procès de Dilma Rousseff, plusieurs manifestations ont eu lieu pour la soutenir mais ces mobilisations n'ont pas été importantes, ce qui montre le recul du parti des travailleurs. Le nouveau président de centre droit a fait des promesses. Mais la corruption continue de gangréner les sphères du pouvoir sur fond de pauvreté de la population.

France

Burkini sur les plages : quand la démagogie politicienne s'étale

Nous publions ci-dessous une brève écrite par nos camarades de Lutte Ouvrière en France, à propos du Burkini. Nous en partageons entièrement le point de vue.

Des municipalités ont décidé d'interdire le burkini sur leurs plages, pas parce qu'elles sont soucieuses des droits des femmes, comme le prétendent leurs maires, mais parce que ces maires, la plupart de droite, mais pas tous, ont trouvé l'occasion de faire un coup médiatique, en rajoutant une couche dans ce climat raciste et antimusulman

dominant. Ainsi, le maire Les Républicains de Cannes pratique ouvertement l'amalgame entre musulmans et terroristes, stigmatisant le port de cette parure qu'il qualifie de « tenue de plage manifestant de manière ostentatoire une appartenance religieuse, alors que la France et les lieux de culte religieux sont actuellement la cible d'attaques terro-

ristes »!

La burka et du coup ce burkini sont certes, pour ceux qui en imposent le port aux femmes, une façon indigne de marquer que les femmes ont un statut inférieur aux hommes.

Il faut dénoncer cette oppression et la combattre politiquement. Mais ces politiciens, ces maires,

comme Valls qui vient à leur rescousse, contribuent, eux, non pas à défendre la cause des femmes comme ils le prétendent, mais à creuser délibérément un fossé entre communautés.

Ce sont des adversaires dangereux des travailleurs, de tous sexes et de toutes les origines.

Gabon : Bongo, Ping, françafrique : crimes contre la population

L'élection présidentielle au Gabon s'est déroulée le 27 août dernier. Selon les chiffres officiels, c'est le candidat sortant, Ali Bongo, qui a obtenu la majorité des voix, devançant de très peu son adversaire Jean Ping. Depuis la proclamation des résultats, les opposants à Bongo manifestent. La répression a fait officiellement sept morts et un millier d'arrestations.



Les opposants à Bongo manifestent contre la fraude électorale

Bongo aurait obtenu 49,80% des voix, contre 48,23% à Ping. La fraude a été massive dans les deux camps. Mais dans celui de Bongo elle le fut deux fois plus.

Le Gabon fait partie de la chasse gardée africaine de l'État français. Le père de l'actuel président, Omar Bongo, avait été mis en place par de Gaulle en 1967, sept ans après l'indépendance du pays. Il a dirigé le pays pendant plus de 41 ans, jusqu'à sa mort en 2009. Confronté à des émeutes en 1990, il avait été maintenu en place par l'intervention de militaires français. Le Gabon reste la deuxième base militaire française en Afrique après Djibouti.

En 2009, son fils Ali Bongo a pris le pouvoir. Avec sa sœur Pascaline, il a été le principal bénéficiaire de l'énorme héritage : 460 millions d'euros, patrimoine qu'il n'a pas manqué de développer. Le Gabon est en effet un pays riche en matières premières : pétrole surtout, mais aussi manganèse, bois précieux... C'est la compagnie Total qui détient le monopole de

l'exploitation du pétrole gabonais. Mais d'autres trusts français participent au pillage : Bouygues, Bolloré, Véolia entre autres. Jusqu'ici tout tournait rond : les entreprises capitalistes françaises dépeçaient librement le pays, les Bongo soutenaient financièrement les partis au pouvoir, de Chirac à Sarkozy... Le gouvernement actuel semble pencher pour la candidature de Ping, dont il soutient la requête de recomptage des voix bureau par bureau.

Ping fait partie de la caste dirigeante. Il est l'ex beau-frère d'Ali Bongo. Il a été plusieurs fois ministre sous la gouvernance dictatoriale d'Omar Bongo. S'il veut maintenant la présidence, c'est pour accéder plus largement au pillage des caisses de l'État.

Si le Gabon est un des pays les plus prospères d'Afrique, une grande partie de ses habitants vit dans la pauvreté. Une grève générale d'une semaine a touché le pays en mai dernier. Les petits fonctionnaires qui peuvent rester plusieurs mois ou années sans



Ali Bongo (en haut) et son ex-beau-frère Jean Ping.

salaire, sont régulièrement en grève. Que la caste au pouvoir change ou non de représentant, cela ne fera aucune différence pour les plus pauvres.

ABONNEMENT

12 MOIS :

Sous pli fermé 33 €

Sous pli ouvert 25 €

Je désire m'abonner au journal **Combat ouvrier** pour une période de... mois.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Ci-joint par chèque la somme de euros.

Règlement par chèque adressé à :

M. Philippe ANAÏS
Combat ouvrier
1111 Rés. Matélie, L'Aiguille -
97 128 GOYAVE - Guadeloupe,
Antilles Françaises

Responsable de la publication : P. ANAÏS

Adresser toute correspondance

EN GUADELOUPE : Philippe Anaïs
1111 Rés. Matélie, L'Aiguille, 97128
GOYAVE—Guadeloupe

EN MARTINIQUE : Louis MAUGÉE
BP 821 97258 FORT-DE-FRANCE Cedex

Composition - Impression
Imp. ERAPRES

Commission paritaire : 51728

Site internet : www.combat-ouvrier.net

Courriel : redaction@combat-ouvrier.net